

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018

2018 / 249

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT et le VINGT NEUF NOVEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GUIOT Olivier, Maire.

Conseil Municipal		Présent(e)	Excusé(e)	Procuration donnée à
GUIOT	Olivier	X		
BESSE	Séverine		X	Mme PETITJEAN Nicole
PETITJEAN	Nicole	X		
CHIROL	François	X		
CHARPY	Delphine	X		
LABAYE	Sophie		X	Mme CHARPY Delphine
MEUNIER	Christelle	X		
PONTONNIER	Florence		X	
ROSSEEL	Sébastien	X		
VOLAT	Frédéric		X	

Secrétaire de séance : Mme MEUNIER Christelle
 Secrétaire adjointe : Mme FROMENTEAU Roselyne

ORDRE DU JOUR :

1. Reprise des délibérations reportées
2. Points et modifications comptables
3. Avenants au marché du programme d'amélioration énergétique de la salle des fêtes
4. Informations diverses

1. Reprise des délibération reportées

Toutes les délibérations du dernier conseil ayant pu être prise dans les temps, ce point est supprimé.

2. Points et modifications comptables

- Le Maire indique qu'aucune nouvelle décision modificative comptable n'est nécessaire.
- Le Maire rappelle que le Conseil a prévu au budget un passage de créances très anciennes en perte pour un maximum de 1300 €, il va faire mandater ces sommes avant la fin de l'exercice.

Délibération n°54/2018 : Admission en non-valeur "Budget communal"**Déposée le 20.12.2018**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur BITONTI, Receveur Municipal, lui a transmis plusieurs demandes d'admission en non-valeur, l'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose ayant été mises en œuvre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de passer en non valeur, pour cette année, un montant global de 1 267,69 €, concernant des impayés des budgets assainissement et communal,

PROCES-VERBAL**Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018**

2018 / 250

répartis entre 2000 et 2014. Monsieur le Maire précise que la Commune n'a plus la compétence assainissement depuis le 1^{er} Janvier 2015, mais vu que les résultats du budget assainissement ont été repris au budget principal lors de l'arrêt de la compétence, il est de ce fait normal d'admettre la somme globale en non valeur sur le budget Communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ *D'ADMETTRE en non valeur les titres faisant l'objet de cette demande pour un montant total de 1 267,69 € (tableau détaillé annexé à cette délibération).*
- ✓ *DE PRECISER que cette somme est inscrite au compte 6541 du Budget Communal.*

Tableau détaillé des sommes à mettre en non valeur à annexé à la délibération 54/2018

Année	N° de Titre	Nom du Débiteur	Objet du titre	Montant
2000	345	PIGOT Thierry	Produits communaux	106.71
2000	383	PIGOT Thierry	Produits communaux	106.71
2001	12	PIGOT Thierry	Produits communaux	106.71
2004	Solde du titre 187	PETIT Sylvie BONNOT Frédéric	Produits communaux	20.79
2005	150	PETIT Sylvie BONNOT Frédéric	Produits communaux	45.6
2006	146	PETIT Sylvie BONNOT Frédéric	Produits communaux	47.7
2007	167	PETIT Sylvie BONNOT Frédéric	Produits communaux	73.9
2008	156	MICAUD Emilie	Redevance +abt assainissement	4.2
2009	245	US JEUNES DE MAYOTTE	Location stade	275
2009	148	MC KEAN James	Redevance +abt assainissement	75.55
2009	151	MICAUD Emilie	Redevance +abt assainissement	21.3
2009	217	MENARD Murielle	Redevance +abt assainissement	8.05
2010	35	ANDRE David	v5	11.59
2010	35	BEAUNAY Jean-Claude	v16	19.31
2010	35	MC KEAN James	v212	58.79
2010	Solde 72202400035	DUPOUX Virginie	v289	4.04
2010	72202410035	JONDOT Romain	v318	20.58
2012	72202450035	BELIN Isabelle	v665	18
2012	72202470035	CHAMBELLON Martial	v691	14.56
2012	72202490035	HERIPRETZ Manuel	v750	3.01
2012	Solde 722025510035	MAGNIER Fabrice	v780	3.34
2012	72202530035	PRESLE ROCHON Pascale	v830	19.51
2013	72202600035	KHERROUBI Fetta	v981	23.6
2013	72202610035	MAGNIER Fabrice	v999	24.7
2013	72202650035	RABLAT Evelyne ép, VANCOPPENOLE	v1047	36.25
2013	72202670035	SOBRAL Yonnis	v1068	64.85
2014	Solde 72202790035	JARLES Marc	v1417	0.14
2014	72202810035	LASSAUZET Sébastien	v1429	11.4
2014	72202880035	RABLAT Evelyne	v1483	17
2014	72202920035	SUCCESION MAYET Renée	v1511	24.8
Montant total mise en non-valeur				1267.69

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018

2018 / 251

-
- Avenant lot 2 menuiserie bois : - 3 475.00 ht soit - 4 070.00 ttc
 - Avenant lot 3 plâtrerie-peinture : - 2 526.30 ht soit - 3 031.56 ttc
 - Avenant lot 6 plomberie : + 656.40 ht soit + 787.68 ttc

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n°53/2018 : Avenants au marché public des « Travaux d'amélioration énergétique à la Salle des Fêtes »

Déposée le 07.12.2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre du programme d'amélioration énergétique à la Salle des Fêtes, il est nécessaire de prendre des avenants pour certains lots par rapport au montant par lot acté par délibération n°29/2018 du 27/07/2018 :

▪ **Lot n° 1 Maçonnerie :**

- ✓ Travaux supplémentaires suite à la découverte de l'état de la voûte de la cave sous plancher : + 8 111,70 € HT.
- ✓ Travaux supplémentaires suite démolition carrelage de la cuisine : + 360 € HT.
- ✓ Démolition plafonds de la salle : - 892, 24 € HT.
- ✓ Dépose de parquet : - 1 300 € HT.

Montant de l'avenant n° 1 au Lot n° 1 =

- + 6 279,46 € HT, soit + 7 535, 35 € TTC

▪ **Lot n° 2 Menuiserie bois :**

- ✓ Remplacement porte double salle : - 3 475,00 € HT

Montant de l'avenant n° 1 au Lot n° 2 =

- - 3475,00 € HT, soit - 4 170,00 € TTC

▪ **Lot n° 3 Plâtrerie Isolation Peinture :**

- ✓ Retrait pose de plaques de protection ép. 2mm en soubassement : - 2 526, 30 €

Montant de l'avenant n° 1 au Lot n° 3 =

- - 2 526, 30 €, soit - 3031,58 € TTC.

▪ **Lot n° 6 Plomberie VMC :**

✓ Travaux supplémentaires pour isolation chauffage : + 656,40 € HT Montant de l'avenant n° 1 au Lot n° 6 =

- + 656,40 € HT, soit + 787,68 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ces avenants, ainsi que toutes les pièces y afférents en sa qualité de maître d'ouvrage pour ce marché.

4. Informations diverses

- Une jeune élève de 3^{ème} de Saint-Hilaire sera prise en stage découverte en entreprise du 17 au 21 décembre
- L'arbre de Noël des agents aura lieu le vendredi 7 décembre
- Location du logement au 1^{er} étage de la Mairie à compter du 1^{er} décembre

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018

2018 / 252

- Mise en place d'une commission de contrôle qui remplacera la commission de révision des listes électorales, suivant la directive préfectorale, désignation d'un conseiller volontaire dans l'ordre du tableau : Mme Christelle MEUNIER
- 2 foyers d'éclairage public sont défectueux : place de l'église et au stop de la rue du canal.

La séance est levée à 20h50.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018

2018 / 253

Délibérations du 29/11/2018

- 53/2018 Avenants au marché public des « Travaux d'amélioration énergétique à la Salle des Fêtes »
- 54/2018 Admission en non-valeur "budget communal"

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 29 Novembre 2018

2018 / 254

Municipal		Signatures
GUIOT	Olivier	
BESSE	Séverine	Excusée
PETTIJEAN	Nicole	
CHIROL	François	
CHARPY	Delphine	
LABAYE	Sophie	Excusée
MEUNIER	Christelle	
PONTONNIER	Florence	Excusée
ROSSEEL	Sébastien	
VOLAT	Frédéric	Excusé